

Communiqué de presse

A Lyon, le 16 décembre 2013

L'article du Canard Enchaîné ne concerne que la SPA de Paris et non toutes les SPA présentes en France!

Suite à la diffusion de l'article du Canard Enchaîné « A la SPA, on se goinfre sur la bête » du 11 décembre, la Confédération Nationale des SPA de France, entend réagir.

Sur le fond des révélations qu'il contient, il appartient à la seule SPA concernée (SPA de PARIS) de répondre quant aux accusations portées à son encontre.

Il faut savoir qu'il existe plus de 250 SPA indépendantes les unes des autres, membres de la Confédération Nationale des SPA de France, et qui interviennent toutes à un niveau local sans dépendre financièrement ou juridiquement ni les unes des autres ni de la SPA dont le siège est à Paris.

Il existe bel et bien en France non pas 1 association protectrice des animaux mais des centaines non affiliées à la SPA qui a son siège Boulevard Berthier à Paris.

En effet, l'appellation SPA est utilisée depuis plus de 100 ans (sous l'impulsion du Général de Grammont) par diverses associations protectrices des animaux pour définir leur activité. Ces associations ont toutes le même objet et sont inspirées du même souci de protection des animaux. L'appellation Société Protectrice des Animaux (SPA) est générique et non susceptible d'appropriation ainsi que la Cour de cassation a eu l'occasion de le rappeler en 1981 lorsqu'elle a jugé que cette appellation ne pouvait être réservée à l'association parisienne et à ses filiales, contrairement à ce qu'elle prétend souvent aujourd'hui.

Il est donc faux et de nature à créer la confusion :

- de prétendre que toutes les SPA locales qui ne sont pas affiliées à la SPA de Paris ne sont pas des SPA (ainsi que cette dernière le répond régulièrement)
- de prétendre qu'il n'existerait qu'une SPA dite officielle ou nationale (l'association parisienne), et que les autres associations ne pourraient pas prétendre à porter la dénomination SPA à tout le moins en partie dans leur appellation,(SPA de XXX)
- de sous entendre que seule la SPA Parisienne agirait officiellement et de manière légitime!

Confédération Nationale des S.P.A. de France

Reconnue d'utilité publique - Fondée en 1926



Toutes ces inexactitudes sont de nature à causer préjudice à nombres de SPA locales (qui œuvrent du mieux qu'elles le peuvent au quotidien avec le peu de moyens dont elles disposent) en jetant le discrédit sur leurs actions et leur légitimité au moyen de généralités non étayées ni vérifiées.

En effet, toutes ont le même objet, la protection animale et toutes pour l'essentiel ne fonctionnent que grâce aux dons et legs perçus directement de particuliers.

Elles ne disposent pas, pour agir, des moyens financiers dont dispose la SPA de Paris qui inonde de courriers toute la France pour appeler aux dons (contrairement à ses petites structures qui n'ont pas les moyens de le faire) et capte donc la majorité des dons souvent au détriment des associations locales par manque d'information des donateurs......

Ces nombreuses SPA partout en France qui font un travail formidable auprès des animaux, abandonnés, maltraités, sans aucune subvention de l'État (contrairement à ce qui est faussement cru) et sans aucun moyen médiatique (contrairement à de grosses associations dites nationales) ne méritent surement pas le mépris que provoquent les propos tenus dans cet article et d'être reléguées au second plan. Elles mériteraient d'être soutenues pour leurs actions.

Le risque de ce type d'article est de jeter le discrédit par amalgame et d'impacter les dons qu'elles perçoivent et qui leur permettent d'exister et d'agir et donc de laisser des zones géographiques sans intervention en matière de protection animale.

Les perdants en seront bien évidemment les animaux.

Merci de bien vouloir entendre ce cri d'alarme et d'avoir l'honnêteté de compléter des propos injustes pour toutes ces associations locales.

Contact Presse:

Les SPA de France / Défense de l'animal

Service communication Tel: 04 78 38 71 85

servicecom@lesspadefrance.org

Confédération Nationale des S.P.A. de France

Reconnue d'utilité publique – Fondée en 1926